REGLEMENT

EPREUVEMarche à allure libre. 4,2 km autour du lac de Créteil. Base de Loisirs – 9 rue, Jean GABIN 94000 CRETEIL.

A partir de 8 h 30, remise des dossards à la tente accueil au niveau du « village » Départ 10 h 00.

INSCRIPTIONS
Le bulletin d'inscription est à retourner par courrier avant le 23 septembre 2015 accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du « Fonds Henri Mondor » à la Direction de la Communication des Hôpitaux Universitaires Henri Mondor 51 avenue du Mal de Lattre de Tassigny 94010 CRETEIL Cedex Montant : 5 € (par courrier)

7 € le jour de la manifestation Gratuit pour les enfants.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité en cas de défaillance d'un marcheur lié à un mauvais état de santé et en cas d'accident dû au non respect des consignes ainsi que toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation.

MEDICALAssistance médicale assurée par une équipe du SAMU 94.

DROIT A L'IMAGEL'organisation se réserve le droit d'exploiter toutes les photos et vidéos prises le jour de la manifestation dans le but de promouvoir l'épreuve et ses partenaires.

- Tee-shirt à tous les participants Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie : Hommes, Femmes, Patients, Personnel, Public. Lots par tirage au sort.

CAS DE FORCE MAJEURE

Dans le cas où la marche serait annulée pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement de frais d'inscription ne pourra être effectué et aucune indemnité perçue.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses.



"Base de Plein Air et de Loisirs" 9, rue Jean Gabin 94000 Créteil







Inscriptions et informations http://chu-mondor.aphp.fr tél.: 01.49.81.20.06





Le 26 septembre 2015 aura lieu la 5ème édition de la Marche active CALIPSSO, organisée par les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor en partenariat avec la Ville de Créteil.

Depuis 5 ans, la marche CALIPSSO mobilise contre le cancer autour d'un moment de convivialité.

Cette année, la marche CALIPSSO 2015 soutient le projet d'implantation à l'Hôpital Henri Mondor d'un appareil d'imagerie TEP/IRM.

Le TEP/IRM est un examen destiné à améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer. Il couple deux techniques d'imagerie : la TEP (tomographie par émission de positrons) qui montre le métabolisme des tumeurs (leur consommation de sucre) et l'IRM (imagerie de résonance magnétique) qui en montre l'architecture.

Cet appareil très innovant permet de mieux évaluer la maladie tumorale et de mieux mesurer l'efficacité des traitements contre le cancer.

Grâce à votre soutien et votre aide, et en manifestant votre présence lors de la Marche « CALIPSSO », aidez-nous à aller plus loin.

				Je soussigné(e) M. Mme
Date de naissance				Je soussigne(e) W. Wille
☐ Patient	☐ Personnel	□Public	□Mineur	Adresse
Adresse				
Code postalVille				Code postalVilleVille
				Ayant autorité parentale, autorise l'enfant (Nom, Prénom)
E-mail				
Portable	Tél.			
☐ Je m'inscris à la marche active (inscription jusqu'au 23 septembre 2015) Chèque de 5 euros à libeller à l'ordre du Fonds Henri Mondor. Gratuit pour les enfants				A participer à la marche de 4,2 km autour du Lac de Créteil.

Date:

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs marcheurs

Signature:

Bulletin d'inscription individuel - MARCHE ACTIVE CALIPSSO - Samedi 26 septembre 2015

... Prénom....

pour un montant de :euros Au profit de la lutte contre le cancer, un reçu fiscal vous sera adressé.

Envoi du bulletin dûment complété et accompagné des droits d'inscriptions

et/ou du don à la Direction de la Communication des **Hôpitaux Universitaires Henri Mondor** 51, avenue du Maréchal de Tassigny 94010 CRETEIL Cedex

Signature :

☐ Je soutiens le Fonds Henri Mondor

e-mail: direction.communication@hmn.aphp.fr

Informations: http://chu-mondor.aphp.fr

Date:

Chèque à libeller à l'ordre du Fonds Henri Mondor